

RÔLE ET FONCTION DU TUTEUR

DANS LE CADRE DE L'ALTERNANCE

L'alternance, c'est l'articulation des périodes de formation en structure et en centre de formation.

La formation et l'intégration dans l'entreprise ne relève pas du seul tuteur.

Il s'agit d'une tâche collective à laquelle toute l'organisation contribue.

C'est une politique d'accueil, d'intégration et de formation.

Le tuteur est la personne dans la structure à qui a été confiée la tâche de former un stagiaire et de l'accompagner tout au long de la période de formation en structure.

1. Les trois fonctions du tuteur :

Une fonction pédagogique centrée sur la transmission de la qualification et organisée autour de la relation avec l'apprenant.

Une fonction de management et d'encadrement au sein de la structure.

Une fonction d'accompagnement social favorisant l'apprentissage des normes de comportement.

2. Les rôles du tuteur :

Le tuteur détermine les postes auxquels l'apprenant est progressivement affecté.

Le tuteur exécute les différentes tâches avec l'apprenant pour qu'il apprenne à les maîtriser.

Le tuteur contrôle la qualité du travail de l'apprenant et évalue ses progrès.

Le tuteur assure le lien avec le centre de formation dans le cadre de l'alternance.

Il Organise les dominantes de chaque semaine, accueille, intègre et accompagne l'apprenant en facilitant les apprentissages.

Le Tuteur est en relation avec l'organisme de formation. Il évalue ensemble les apprentissages

LES MISSIONS DU TUTEUR

1. Accueillir : - Préparer l'accueil de l'apprenant dans la structure. - Prendre contact avec l'organisme de formation. - Rassembler les informations relatives à la structure d'accueil. - Préparer un planning d'activités.

2. Qualifier et former : le rôle central du tuteur est de transmettre son savoir-faire par :

- Une transmission directe - La facilitation des apprentissages en donnant à l'apprenant la possibilité d'être actif

- La création d'un environnement lui permettant d'apprendre. Il s'agit de :

- Définir des objectifs d'apprentissage en fonction du déroulé pédagogique

- Mettre en place un parcours progressif - Proposer des situations propices.

3. Accompagner : Le tuteur accompagne l'apprenant vers l'acquisition de compétences professionnelles tout au long de la formation. Accompagner, c'est donner du temps et entrer dans un échange. Des entretiens doivent rythmer ce temps et être des moments de régulation.

Le tuteur peut faire écrire l'apprenant sur son activité de travail afin de le conduire à l'analyse de son activité professionnelle pour mieux la maîtriser.

Le tuteur doit utiliser également la plateforme (Formation Ouverte à Distance) dédiée à la formation afin d'assurer un suivi optimal de son stagiaire.

4. Evaluer les résultats d'apprentissages, les acquis fait partie de l'acte de former.

Evaluer c'est : - Situer les résultats par rapport aux objectifs visés et par rapport aux attentes initiales

- Identifier et lever les obstacles

- Mesurer les acquisitions à différents moments

Au début de la formation : savoir ce que l'apprenant sait déjà et ce qu'il doit apprendre.

Tout au long de la formation : situer les acquisitions par rapport aux objectifs visés, réguler, améliorer.

À la fin de la formation : mesurer les acquis pour valider la formation.

Pour évaluer, il faut définir des critères précis et prévoir des situations d'évaluation.